

FRANCE, ALGÉRIE, MAROC UNE HISTOIRE D'ALLIANCES ET DE RIVALITÉS AU PRISME DES TENSIONS GÉOPOLITIQUES ET ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Vincent Plantevin pour Menara & Génération Émergents
12/05/2025

Résumé exécutif

À l'heure où les tensions diplomatiques s'intensifient au Maghreb, la position traditionnelle de la France est remise en question par des recompositions géopolitiques profondes et durables.

La montée de puissances concurrentes – Chine, Turquie, Italie, Inde – rebat les cartes économiques, tandis que l'Algérie et le Maroc réaffirment leur souveraineté industrielle et politique.

Entre rivalités régionales, protectionnisme croissant et ruptures d'alliances, l'environnement devient imprévisible pour les entreprises françaises, fragilisant leur implantation historique dans la région.

Ce rapport propose une lecture stratégique des dynamiques en cours, en croisant l'histoire des relations bilatérales avec les nouvelles réalités économiques et commerciales.

Il en ressort des recommandations opérationnelles pour adapter, différencier ou repositionner l'action des entreprises françaises dans un espace maghrébin désormais mouvant, disputé et hautement géopolitique.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
France, Algérie, Maroc, des relations conflictuelles ancrées dans l'histoire : de la colonisation aux indépendances et leurs héritages.....	3
La conquête coloniale et la domination française.....	3
Les luttes d'indépendance et reconfiguration des liens avec la France.....	4
Rivalités algéro-marocaines et rôle de la France durant la Guerre froide.....	6
L'après-Guerre froide : nouvelles tensions et recomposition des alliances.....	7
Un triangle diplomatique sous haute tension : entre ruptures et recomposition des alliances.....	8
Un Maghreb en tension : escalade diplomatique et repositionnement français (2019–2023).....	9
France et Algérie : escalade des crises diplomatiques depuis fin 2024.....	11
Repositionnements géopolitiques au Maghreb : deux trajectoires dans un monde multipolaire.....	13
Entre crise et opportunités : quelle politique étrangère française face aux tensions maghrébines ?.....	14
Recompositions maghrébines : l'économie française à l'épreuve des rivalités géopolitiques et commerciales.....	16
Dérives protectionnistes et érosion de l'influence économique française au Maghreb.....	16
Secteur énergétique : opportunités et rivalités.....	19
Industrie et grands contrats : la France face à une concurrence croissante....	21
Stratégies d'adaptation des entreprises françaises.....	23
En Algérie.....	23
Au Maroc.....	24
Conclusion : Perspectives et recommandations stratégiques pour les entreprises françaises dans la région.....	26
En Algérie.....	26
Au Maroc.....	29
POUR ALLER PLUS LOIN.....	34

Introduction

Récemment, l'espace médiatique a été saturé par les tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie – rappels d'ambassadeurs, affaire Boualem Sansal, polémiques sur les OQTF¹ – et par le récit d'un partenariat modèle avec le Maroc. Ces événements, au-delà de leur portée politique immédiate, ont contribué à cristalliser des tensions dans la société, en nourrissant ce que le philosophe Spinoza appelait des *passions tristes* : des affects collectifs négatifs – peur, colère, ressentiment – qui affaiblissent la capacité d'une société à agir de manière lucide et constructive.

Ce climat émotionnel nuit à la rationalité stratégique, il réduit la complexité maghrébine à des réflexes binaires – amis ou ennemis, alliés ou adversaires –, et occulte les enjeux économiques et géopolitiques de long terme. Ce brouillage affaiblit la capacité d'anticipation des décideurs, et marginalise les impacts concrets que ces recompositions régionales font peser sur les entreprises françaises, leurs salariés, et les chaînes de valeur qu'elles déploient avec le Maghreb.

Ce rapport propose de dépasser cette lecture conjoncturelle, pour offrir une lecture structurée, distanciée et historique des recompositions en cours. Il vise à remettre en perspective la complexité des rapports entre la France, le Maroc et l'Algérie, en éclairant les dynamiques de fond qui façonnent leurs relations : rivalités politiques, interdépendances économiques, cycles de coopération et de crispation. Car loin d'un schéma figé opposant une relation apaisée avec Rabat à une impasse diplomatique avec Alger, les dynamiques observées sont le fruit d'oscillations constantes, influencées par les réalignements régionaux, les choix économiques internes et les positionnements internationaux.

Dans un contexte de recul de l'influence française sur le continent africain et de montée en puissance d'acteurs concurrents – Chine, Turquie, Inde, pays du Golfe, mais aussi partenaires européens –, les entreprises françaises doivent plus que jamais réinterroger leur positionnement. Faut-il maintenir leurs engagements actuels ? Adapter leurs modes d'entrée ? Ou au contraire, adopter une posture plus attentiste face à un environnement devenu instable et mouvant ?

Dans un contexte où l'émotionnel prend souvent le pas sur l'analyse stratégique, où les gestes diplomatiques redessinent en quelques semaines des équilibres construits sur des décennies, une question finit par émerger : Comment les relations historiques entre la France, l'Algérie et le Maroc – entre domination, rivalité et interdépendance – continuent-elles de façonner un espace maghrébin sous tension, dans lequel les intérêts politiques et économiques s'entrechoquent, et où les entreprises françaises doivent repenser en profondeur leurs stratégies face à une instabilité devenue structurelle ?

¹ Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) : décision administrative enjoignant un étranger en situation irrégulière à quitter la France dans un délai déterminé.

France, Algérie, Maroc, des relations conflictuelles ancrées dans l'histoire : de la colonisation aux indépendances et leurs héritages

Cette première partie, dense et documentée, vise à donner au lecteur une analyse structurée de l'évolution des relations entre la France, le Maroc et l'Algérie, depuis les débuts de la colonisation jusqu'aux recompositions post-Guerre froide. En retracant les grandes étapes historiques – conquêtes, dominations, indépendances, rivalités régionales et reconfigurations diplomatiques – nous avons cherché à éclairer les racines profondes des tensions actuelles. Ce retour historique, allant de 1830 jusqu'aux années 2000, permet ainsi de comprendre la genèse des ressentiments, des divergences stratégiques et des positionnements opposés, qui nourrissent aujourd'hui, depuis fin 2024, une dynamique de crispation inédite aux répercussions économiques et diplomatiques majeures.

La conquête coloniale et la domination française

En 1830, la France lance une expédition militaire contre la Régence d'Alger, officiellement justifiée par l'« affaire du chasse-mouches », où le Dey d'Alger² aurait frappé le consul français. Cependant, cette intervention trouve également ses racines dans des tensions économiques liées à une dette impayée envers deux négociants juifs originaires d'Europe du Sud, **Bacri** et **Busnach**, associés au Dey d'Alger, concernant une importante livraison de blé fournie à la France, ainsi qu'à la tolérance perçue d'Alger envers la piraterie méditerranéenne. Au-delà de l'incident diplomatique, certains historiens soulignent un projet plus vaste d'expansion coloniale, visant à renforcer la présence française en Afrique du Nord et à contrer l'influence britannique en Méditerranée. Ce contexte s'ajoute aux difficultés internes de la monarchie de **Charles X**, pour qui cette expédition pourrait être perçue comme un moyen de restaurer l'autorité et de détourner l'attention des troubles en métropole.

L'invasion d'Alger en 1830 marque le début d'une colonisation française qui s'étend progressivement à l'ensemble du territoire algérien, malgré une forte résistance, notamment celle de l'émir **Abd el-Kader** jusqu'en 1847. En 1848, l'Algérie est intégrée à la France comme colonie de peuplement, divisée en trois départements. Ce modèle colonial repose sur l'expropriation foncière, l'installation des colons européens (« pieds-noirs ») et l'instauration d'un système juridique inégalitaire, institutionnalisé par le Code de l'Indigénat³, qui limite les droits des Algériens musulmans.

À la fin du XIX^e siècle, le Maroc indépendant mais affaibli économiquement attire les ambitions coloniales européennes, notamment françaises. En 1904, confronté à une dette croissante, le sultan **Abdelaziz ben Hassan** emprunte 62,5 millions de francs auprès de la France et de la

² Le Dey d'Alger était le gouverneur de la Régence d'Alger sous suzeraineté ottomane, exerçant un pouvoir autonome sur le territoire.

³ Le Code de l'Indigénat (1881) instaure un régime juridique discriminatoire en Algérie, imposant des restrictions aux droits civiques et politiques des Algériens musulmans, ainsi que des sanctions arbitraires spécifiques.

Grande-Bretagne, renforçant ainsi sa dépendance. Son incapacité à gérer les tensions internes s'aggrave avec le bombardement français de Casablanca en 1907, officiellement en représailles au meurtre de neuf ouvriers français, entraînant la chute d'**Abdelaziz**, remplacé par son frère **Abdelhafid ben Hassan**, lui aussi débordé par l'ingérence étrangère. Ces événements, couplés aux rivalités européennes illustrées par la crise d'Agadir (1911)⁴ entre la France et l'Allemagne, aboutissent au traité de Fès en 1912, instaurant officiellement le protectorat français sur le Maroc.

La mise en place du protectorat français sur le Maroc (traité de Fès, 1912) conduit à une profonde transformation du pays, partagé entre la France, qui administre la majeure partie du territoire, et l'Espagne, présente dans le nord (Rif) et l'extrême sud. Le général **Hubert Lyautey**, résident général français, applique une administration indirecte en conservant les structures traditionnelles marocaines tout en modernisant les infrastructures (ports, chemins de fer, routes), principalement au bénéfice des colons et entreprises européennes, renforçant ainsi les inégalités économiques.

La « pacification » militaire franco-espagnole du Maroc (1907-1934) cause environ 100 000 morts parmi les Marocains résistants. La répression atteint son paroxysme lors de la guerre du Rif (1921-1926), durant laquelle **Abdelkrim El Khattabi** affronte les puissances coloniales, qui recourent à des méthodes brutales telles que des bombardements intensifs et l'utilisation d'armes chimiques par l'Espagne. Parallèlement, la politique coloniale française tente de diviser la société marocaine, comme en témoigne le Dahir berbère de 1930, instaurant des lois coutumières distinctes pour les Berbères afin d'affaiblir la cohésion nationale, suscitant une opposition nationaliste croissante.

Les luttes d'indépendance et reconfiguration des liens avec la France

Dans la première moitié du XX^e siècle, la domination française en Algérie repose sur une ségrégation institutionnalisée, marquée par la répression des revendications nationalistes émergentes après la Première Guerre mondiale. La conscience politique algérienne grandit durant l'entre-deux-guerres avec des mouvements tels que le Parti du Peuple Algérien (PPA) de **Messali Hadj**. Après les massacres de Sétif et Guelma en 1945⁵ qui font plusieurs milliers de morts, les tensions culminent avec le déclenchement de l'insurrection armée menée par le Front de Libération Nationale (FLN) en 1954, marquant le début de la guerre d'Algérie (1954-1962).

La guerre oppose les forces françaises, mobilisant jusqu'à 400 000 soldats, au FLN, qui mène une guérilla caractérisée par des attentats, des embuscades et des sabotages. La répression française, documentée par des historiens comme

⁴ La crise d'Agadir (1911) est un affrontement diplomatique entre la France et l'Allemagne après l'envoi d'une canonnière allemande à Agadir, Berlin cherchant à contester l'influence française au Maroc, ce qui aboutit à un accord renforçant le protectorat français en échange de concessions territoriales au Cameroun.

⁵ Le 8 mai 1945, des manifestations nationalistes en Algérie dégénèrent après la mort d'Européens, entraînant une répression massive de l'armée française et des milices coloniales, faisant entre 3 000 et 20 000 morts, et marquant un tournant dans la lutte pour l'indépendance.

Benjamin Stora, inclut torture, exécutions sommaires et disparitions forcées, notamment lors de la bataille d'Alger en 1957. Le bilan humain, complexe à établir précisément, est estimé entre 250 000 et 400 000 morts algériens, ainsi que près de 25 600 militaires français, auxquels s'ajoutent un millier de civils tués en métropole.

En France, le conflit exacerbé les fractures politiques et sociales, provoquant en 1958 la chute de la IV^e République et le retour du général de Gaulle. Sous pression internationale, la France signe finalement les accords d'Évian en mars 1962, permettant l'indépendance officielle de l'Algérie le 5 juillet de la même année.

Un peu plus à l'Ouest, après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement nationaliste marocain, structuré autour du Parti de l'Istiqlal (fondé en 1944), gagne en puissance sous l'impulsion du sultan Mohammed V, qui bénéficie d'une forte légitimité politique et religieuse, accentuée par son refus d'appliquer les lois antisémites du régime de Vichy. Durant les années 1950, les revendications indépendantistes se multiplient face à la répression accrue de l'administration coloniale française. En août 1953, cherchant à affaiblir les nationalistes, la France dépose **Mohammed V** et l'exile à Madagascar, le remplaçant par son oncle, **Mohammed Ben Arafa**. Cette décision provoque une crise majeure, marquée par des manifestations massives, des révoltes populaires et des attentats contre les représentants français. Fragilisée par cette situation et déjà lourdement engagée dans les conflits en Indochine et en Algérie, la France opte pour la négociation. Elle permet le retour triomphal du sultan en novembre 1955, avant d'accorder officiellement l'indépendance au Maroc en mars 1956, évitant ainsi un conflit aussi dramatique qu'en Algérie.

Après les indépendances, les relations franco-marocaines et franco-algériennes suivent des trajectoires distinctes. Au Maroc, le retrait des troupes françaises, retardé jusqu'au début des années 1960, nécessite une médiation des Nations Unies. Malgré la signature de l'accord de Rabat en mai 1956, qui vise à instaurer une coopération fondée sur l'amitié, l'aide mutuelle et une interdépendance librement consentie, les relations restent toutefois tendues. Ces tensions s'expliquent notamment par le soutien apporté par le Maroc au FLN algérien, particulièrement illustré en 1956 par l'interception d'un avion transportant des dirigeants indépendantistes algériens, incident qui provoque des émeutes meurtrières à Meknès. Cette crise atteint son paroxysme en 1965 avec l'affaire **Mehdi Ben Barka**, opposant marocain enlevé à Paris, entraînant début 1966 une rupture diplomatique entre Paris et Rabat. La normalisation des relations s'amorce progressivement, pour se concrétiser pleinement sous la présidence de **Georges Pompidou** à partir de 1969.

Concernant l'Algérie, les Accords d'Évian permettent de redéfinir immédiatement la relation franco-algérienne, prévoyant le maintien temporaire des bases militaires françaises à Mers el-Kébir et à Reggane, site des essais nucléaires français jusqu'en 1966, ainsi qu'une coopération économique limitée. Mais rapidement, les tensions ressurgissent : l'exil massif des pieds-noirs et les massacres de milliers de harkis restés en Algérie après l'indépendance

enveniment durablement les rapports. La nationalisation des terres agricoles françaises dès 1963, suivie par celles des mines en 1966 puis par la crise du vin en 1968⁶, renforcent l'éloignement entre Paris et Alger. Malgré ces crises successives, le général **de Gaulle** veille à éviter toute rupture complète, privilégiant la construction de nouvelles relations basées sur le respect de la non-ingérence dans les affaires intérieures algériennes, afin de tourner la page douloureuse de la guerre et regagner progressivement la confiance des Algériens. Ce choix politique français vise ainsi trois objectifs principaux : préserver les intérêts économiques de la France, notamment dans les hydrocarbures, éviter que l'Algérie ne bascule dans le camp communiste, et renforcer par une coopération exemplaire l'influence française dans le « Tiers-monde ». Cette politique explique les accords migratoires de 1968 négociés par **Abdelaziz Bouteflika**, qui régulent durablement la circulation, l'emploi et le séjour des Algériens en France, ainsi que la visite officielle du président français **Valéry Giscard d'Estaing** à Alger sous le mandat d'**Houari Boumédiène**.

Rivalités algéro-marocaines et rôle de la France durant la Guerre froide

Depuis leur indépendance, les relations entre l'Algérie et le Maroc suivent une trajectoire mouvementée. Malgré le soutien actif apporté par le Maroc au FLN durant la guerre d'indépendance algérienne, les deux pays s'affrontent dès 1963 lors de la « guerre des Sables », déclenchée par un conflit frontalier hérité du découpage colonial autour de la région de Tindouf. Ce conflit, sans vainqueur décisif, entame une rivalité durable, aggravée par le positionnement des deux pays durant la Guerre froide : l'Algérie adopte une politique socialiste non-alignée proche du bloc soviétique, tandis que le Maroc s'aligne davantage sur les puissances occidentales, notamment la France, qui, malgré sa neutralité affichée, continue de fournir un soutien militaire à Rabat.

Après une période d'accalmie relative, les tensions reprennent fortement en 1975 avec le retrait espagnol du Sahara Occidental. Le roi marocain **Hassan II** lance alors la « Marche Verte », opération symbolique où 300 000 civils marocains entrent pacifiquement sur ce territoire, affirmant la souveraineté marocaine. L'Algérie dénonce immédiatement un coup de force déguisé et décide de soutenir activement le Front Polisario, mouvement indépendantiste sahraoui, ce qui entraîne deux affrontements directs à Amgala en janvier et février 1976. Ces événements amorcent un conflit gelé centré sur le Sahara Occidental, opposant deux visions irréconciliables : celle du Maroc, attachée à une souveraineté historique sur ce territoire considéré comme revenant légitimement au royaume, et celle de l'Algérie, défendant le principe du droit à l'autodétermination des peuples, héritage central de son récit national anti-colonialiste.

Dans les années qui suivent les confrontations d'Amgala, la rivalité entre l'Algérie et le Maroc entre dans une phase d'opposition durable. En 1976, la fermeture de la frontière terrestre par l'Algérie inaugure une longue période de gel des relations bilatérales. Sur le terrain, le conflit autour du Sahara Occidental

⁶ La « crise du vin » de 1968 désigne le conflit commercial entre la France et l'Algérie causé par la réduction des importations françaises de vin algérien, fragilisant un secteur clé de l'économie algérienne postcoloniale.

s'enlise : le Maroc engage la construction du « mur des sables » dès 1980 pour sécuriser les zones contrôlées face aux offensives du Front Polisario. En 1984, l'adhésion de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), grâce au soutien algérien, provoque le retrait immédiat du Maroc de l'organisation, scellant l'échec des tentatives d'unité maghrébine.

La France, quant à elle, joue un rôle diplomatique ambigu tout au long de cette période. Si Paris maintient une neutralité officielle sur le Sahara Occidental, elle renforce sa coopération avec Rabat, en particulier dans le domaine militaire, dans une logique de containment de l'influence soviétique en Afrique du Nord. À l'inverse, ses relations avec Alger se construisent sur un équilibre délicat. L'aide française est massive, notamment dans les domaines de l'éducation, des infrastructures ou de la santé, mais elle coexiste avec une méfiance affichée par les dirigeants algériens, soucieux de préserver leur souveraineté nationale. Tout en acceptant le soutien des pays du bloc de l'Est, l'Algérie entretient une coopération active avec la France, qu'elle cherche à équilibrer habilement dans une logique de non-alignement pragmatique. De fait, malgré les tensions politiques, la France demeure dans les années 1970 le premier partenaire commercial de l'Algérie, assurant près de 60 % de ses échanges extérieurs, loin devant les pays socialistes.

Toutefois, à partir de 1975, un rééquilibrage progressif de l'aide publique française s'opère en faveur du Maroc, dans un contexte de rapprochement stratégique avec Rabat. Ce recentrage ne remet pas en cause les liens structurels entre Paris et Alger, mais reflète une inflexion diplomatique. Dans les années 1980, la France maintient ainsi une coopération civile active avec l'Algérie, tout en consolidant ses relations avec un Maroc perçu comme un allié plus stable dans le cadre des équilibres de la Guerre froide.

L'après-Guerre froide : nouvelles tensions et recomposition des alliances

Au lendemain de la Guerre froide, l'Algérie et le Maroc tentent de dépasser leurs rivalités historiques par la création, en 1989, de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), censée faciliter la libre circulation des personnes et une intégration économique régionale ambitieuse. Toutefois, les tensions resurgissent dès 1994, lorsque le Maroc accuse Alger d'implication dans un attentat terroriste à Marrakech, conduisant Rabat à imposer des visas aux Algériens, suivis par la fermeture durable de la frontière terrestre décidée par Alger.

Dans les années 1990, l'Algérie traverse une période dramatique connue sous le nom de « décennie noire » (1991-2002), guerre civile déclenchée par l'annulation de la victoire électorale du Front Islamique du Salut (FIS), faisant environ 150 000 morts (y compris en France) et affaiblissant durablement l'économie et les institutions du pays. Sous **Abdelaziz Bouteflika**, une politique de réconciliation nationale, quoique controversée, est mise en place avec la loi de

« concorde civile ». Cherchant parallèlement à diversifier ses alliances internationales, Alger intensifie dès les années 2000 ses relations économiques et militaires avec la Chine (construction d'infrastructures) et la Russie, premier fournisseur militaire du pays dès 2007. L'Algérie développe également un programme nucléaire civil, initié dès les années 1980, avec des coopérations multiples (Argentine, Chine, États-Unis, France).

De son côté, le Maroc adopte une approche politique et économique nettement plus libérale et ouverte vers l'Occident. Durant la guerre du Golfe (1991), Rabat s'aligne sur les positions occidentales malgré une contestation populaire interne pro-irakienne. Sous Hassan II, une libéralisation politique progressive aboutit en 1997 à un gouvernement socialiste d'alternance démocratique, tout en maintenant les prérogatives monarchiques. Sur le plan international, le Maroc s'affirme économiquement en accueillant à Marrakech, en 1994, la conférence fondatrice de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Quant à la France, elle maintient une relation complexe avec ses anciennes colonies. Les tensions liées aux attentats islamistes du Groupe Islamique Armé (GIA) sur le sol français en 1995 entraînent une coopération sécuritaire étroite avec l'Algérie, marquée notamment par des accords de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée en 2003 et 2005. Cependant, des crises mémoriales – alimentées par des divergences sur l'interprétation de l'histoire coloniale, en particulier autour des violences de la guerre d'Algérie et du legs du système colonial – et diplomatiques persistent, notamment avec le vote controversé de la loi de février 2005 sur la colonisation française, qui bloque la signature d'un traité d'amitié prévu entre Paris et Alger. Malgré cela, la coopération économique et migratoire entre les deux pays reste significative : l'Algérie demeure l'un des principaux bénéficiaires maghrébins de l'aide française au développement, tandis que Paris compense en 2009 les victimes algériennes des essais nucléaires des années 1960.

Un triangle diplomatique sous haute tension : entre ruptures et recomposition des alliances

Depuis le début des années 2000, les relations entre la France, le Maroc et l'Algérie ont été relativement stables, bien que ponctuées par quelques incidents notables. En 2014, le Maroc a suspendu sa coopération judiciaire avec la France après que le directeur de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) marocaine, **Abdellatif Hammouchi**, a été convoqué par un juge français pour des allégations de torture. Parallèlement, des partenariats stratégiques significatifs ont été établis, tels que l'inauguration en 2014 de l'usine Renault à Oran, en Algérie, qui a marqué une étape importante dans le développement du secteur automobile local et illustré la volonté de coopération industrielle franco-algérienne. Dans le même temps, la mise en service en 2012 du tramway de Casablanca, réalisé par Alstom et exploité par la RATP, a renforcé les infrastructures de transport urbain du Maroc.

Cependant, depuis 2019, les tensions se sont nettement intensifiées entre les principaux acteurs de la région : les relations se sont tendues entre le Maroc et l'Algérie, mais également entre le Maroc et la France, puis entre l'Algérie et la France. Plus récemment, un tournant majeur est intervenu avec la décision de la France, en juillet 2024, de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, marquant un revirement historique par rapport à sa position traditionnelle de neutralité.

Un Maghreb en tension : escalade diplomatique et repositionnement français (2019–2023)

Depuis 2019, les relations entre l'Algérie et le Maroc se sont fortement dégradées, culminant avec la rupture officielle des liens diplomatiques par Alger en août 2021, suivie de la fermeture de son espace aérien le mois suivant. Dès l'arrivée d'**Abdelmadjid Tebboune** à la présidence algérienne en décembre 2019, Alger adopte un ton plus ferme vis-à-vis de Rabat. Dans un contexte de transition post-Bouteflika et de volonté de réaffirmation souveraine, l'Algérie remet au centre de sa diplomatie le dossier du Sahara Occidental, qu'elle considère comme une question de décolonisation.

Le tournant majeur intervient fin 2020, lorsque Rabat normalise ses relations diplomatiques avec Israël dans le cadre des « accords d'Abraham », en contrepartie d'une reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara, durant les dernières semaines de la présidence de **Donald Trump**. Cette décision est perçue à Alger comme une double provocation : d'une part, une atteinte frontale à la cause sahraouie ; d'autre part, un rapprochement jugé inacceptable avec l'État hébreu dans un contexte de solidarité historique algérienne avec la cause palestinienne.

En juillet 2021, les relations se tendent davantage lorsque l'ambassadeur marocain auprès des Nations unies distribue une note soutenant le droit à l'autodétermination de la Kabylie, une région particulièrement sensible pour Alger. L'Algérie y voit une ingérence flagrante dans ses affaires internes et rappelle immédiatement son ambassadeur à Rabat pour consultations.

Peu après, un consortium international de journalistes révèle que le Maroc aurait utilisé le logiciel espion Pegasus, développé par la société israélienne NSO Group, pour surveiller plus de 6 000 responsables algériens. Ces révélations accentuent le climat de méfiance et aggravent encore la crise diplomatique.

Les tensions atteignent leur point de non-retour en août 2021. Lors d'une visite à Rabat, le ministre israélien des Affaires étrangères de l'époque, **Yaïr Lapid**, exprime des préoccupations concernant le rôle régional de l'Algérie, l'accusant notamment de se rapprocher de l'Iran et de s'opposer à l'admission d'Israël au sein de l'Union africaine en tant qu'observateur. Alger considère ces propos comme une ingérence inacceptable et une provocation supplémentaire et annonce, le 24 août 2021, la rupture de ses relations diplomatiques avec le Maroc.

Les tensions entre l'Algérie et le Maroc se manifestent également sur le plan énergétique et économique. En octobre 2021, le président algérien a ordonné à la compagnie nationale Sonatrach de ne pas renouveler le contrat du gazoduc Maghreb-Europe (GME), qui acheminait le gaz algérien vers l'Espagne en transitant par le Maroc. Ce geste, à forte portée symbolique, illustre la volonté d'Alger de couper toute dépendance logistique vis-à-vis de son voisin occidental. Depuis cette rupture, les échanges commerciaux entre les deux pays ont chuté de manière spectaculaire : en 2023, leur valeur s'est établie à environ 130 millions de dollars, contre 759 millions de dollars en 2021.

Enfin, les deux frères ennemis poursuivent une militarisation de leur rivalité. Le Maroc modernise son arsenal avec l'aide d'Israël, des États-Unis et de la France, tandis que l'Algérie renforce ses capacités militaires avec la Russie, la Chine et l'Allemagne. Cette course aux armements s'accompagne de démonstrations de force régulières, en particulier dans les zones frontalières.

Dans ce climat de tensions bilatérales persistantes, la position traditionnelle de la France au Maghreb devient de plus en plus difficile à tenir. Avec le Maroc, plusieurs crises diplomatiques ont marqué la période récente : l'affaire Pegasus, dans laquelle le royaume est accusé d'avoir espionné des personnalités politiques françaises, dont [Emmanuel Macron](#) ; la réduction drastique du nombre de visas délivrés aux ressortissants marocains ; l'absence prolongée d'un ambassadeur marocain à Paris ; ou encore le report d'une visite officielle du président français. Ce refroidissement diplomatique s'explique également par le rapprochement stratégique opéré par Emmanuel Macron avec l'Algérie, perçu à Rabat comme un déséquilibre assumé dans la politique française au Maghreb.

Malgré ces tensions, les liens économiques sont restés solides : en 2023, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 14,1 milliards d'euros, en hausse de 5 % par rapport à l'année précédente.

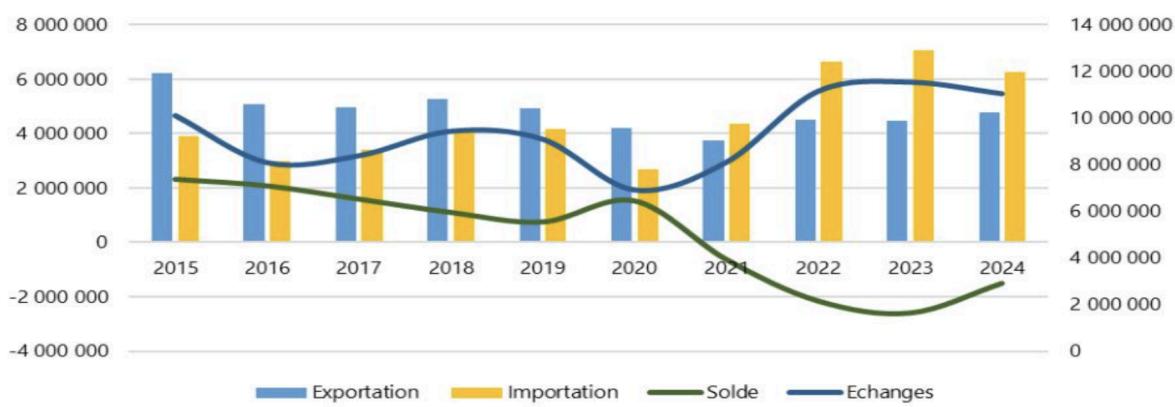
Avec l'Algérie, la France a multiplié ces dernières années les gestes symboliques pour apaiser les tensions mémoriales et refonder une relation durable avec le président [Abdelmadjid Tebboune](#). En 2017, [Emmanuel Macron](#) qualifie la colonisation de « crime contre l'humanité ». En 2020, Paris restitue les crânes de résistants algériens conservés au Muséum national d'histoire naturelle, suivi en 2021 par la remise du rapport Stora⁷, qui propose des pistes concrètes de réconciliation. Cette dynamique culmine en 2022 avec la signature de la « Déclaration d'Alger pour un Partenariat renouvelé », censée ouvrir une nouvelle ère de coopération.

Mais dans les faits, plusieurs incidents sont venus court-circuiter ces tentatives de rapprochement. Simultanément avec le Maroc, la France décide en 2021 de réduire de moitié le nombre de visas accordés aux ressortissants algériens, une décision très mal reçue à Alger. Peu après, [Emmanuel Macron](#)

⁷ Le rapport Stora est un document officiel rédigé par l'historien français [Benjamin Stora](#), spécialisé dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, qui a été commandé par le président Emmanuel Macron en juillet 2020. Il est intitulé "Les questions mémoriales portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie".

critique le « système politico-militaire » algérien et remet en cause l'existence d'une nation algérienne avant la colonisation, provoquant une crise diplomatique. En 2023, l'affaire **Amira Bouraoui**, opposante franco-algérienne exfiltrée d'Algérie vers la France, ravive les tensions, entraînant des rappels d'ambassadeurs.

Dans ce contexte de défiance croissante, l'Italie dépasse en 2022 la France comme principal partenaire commercial européen de l'Algérie. Si les échanges bilatéraux franco-algériens enregistrent une hausse de 50 % entre 2019 et 2023, cette progression repose essentiellement sur l'envolée des importations françaises de gaz, stimulée par la guerre en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie, tandis que les exportations françaises, elles, stagnent. Ainsi, malgré une volonté affichée de réconciliation historique, la diplomatie française peine à convertir ces gestes mémoriels en leviers d'influence durable.



L'évolution du commerce bilatéral franco-algérien (en 000 EUR)

Source : Douanes françaises

France et Algérie : escalade des crises diplomatiques depuis fin 2024

En juillet 2024, la France opère un revirement diplomatique majeur dans ses relations maghrébines : après plusieurs années de rapprochement avec l'Algérie, le président **Emmanuel Macron** décide, dans un contexte de tensions persistantes avec le Maroc, de faire un pas fort en direction de Rabat. Il reconnaît officiellement la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental – une position longtemps implicite mais jamais affirmée publiquement par Paris – et scelle cette reconnaissance par un ambitieux partenariat économique. Lors d'une visite d'État, environ 40 accords sont signés entre les deux pays, représentant plus de 10 milliards d'euros d'investissements dans des secteurs clés tels que les infrastructures, les énergies renouvelables et les transports, impliquant de grands groupes français comme Alstom, Engie, EDF ou Safran.

Évidemment, ce rapprochement n'a pas été du goût d'Alger qui, en réaction à cet affront diplomatique, a rappelé son ambassadeur à Paris. S'en sont suivies de vives tensions et une série de provocations, notamment l'arrestation en novembre 2024 de l'écrivain franco-algérien **Boualem Sansal**, accusé d'avoir porté atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie après avoir déclaré que le Sahara occidental appartient en partie au Maroc. À cela s'est ajouté le gel de la coopération consulaire, illustré par le refus algérien de rapatrier ses ressortissants

sous OQTF. Cette position s'est durcie après l'émotion suscitée en France par l'attaque de Mulhouse du 22 février 2025, commise par un Algérien visé par une OQTF, qui a relancé le débat sur les expulsions et attisé les tensions entre Paris et Alger.

En France, plusieurs responsables politiques ont réagi aux tensions diplomatiques avec l'Algérie. Le ministre de l'Intérieur, **Bruno Retailleau** (candidat à la présidence du groupe *Les Républicains*), a exprimé des positions fermes sur les questions migratoires, notamment en évoquant la possibilité de réviser ou de dénoncer les accords bilatéraux de 1968 encadrant la circulation et le séjour des ressortissants algériens en France. Il a notamment déclaré que l'Algérie « cherche à humilier la France », illustrant ainsi la profondeur du malaise dans les relations bilatérales récentes. Ces prises de position, bien qu'ayant trouvé un écho dans une partie de l'opinion publique française, n'ont pas facilité la reprise du dialogue diplomatique avec Alger, contribuant au contraire à maintenir un climat de méfiance et de crispation.

Après des mois de tensions marquées par des provocations réciproques, un début d'apaisement officiel est amorcé le 7 avril 2025. Ce tournant diplomatique s'accompagne d'un changement de cap au sein de l'exécutif français : si le ministre de l'Intérieur, **Bruno Retailleau**, reste impliqué dans le suivi du dossier algérien, la conduite politique des relations est désormais portée par le ministre des Affaires étrangères, **Jean-Noël Barrot**, ainsi que par le président **Emmanuel Macron** lui-même, traduisant une volonté de réinscrire la relation dans un cadre plus institutionnel et diplomatique. Ce rapprochement met fin à huit mois de crise ouverte et s'appuie sur des concepts-clés tels que la désescalade, la reconstruction de la confiance, et la recherche d'un partenariat pragmatique, même si les fondamentaux du conflit – mémoire coloniale, souveraineté migratoire, et influences géopolitiques – demeurent entiers.

Cependant, comme le montre l'ensemble des éléments présentés précédemment, rien ne garantit que cette détente soit durable⁸. L'horizon politique français, notamment l'élection présidentielle de 2027, pourrait profondément rebattre les cartes : plusieurs candidats de droite, quelle que soit leur formation partisane, exploitent déjà la question algérienne comme un levier électoral en adoptant des discours de fermeté voire de défiance à l'égard d'Alger. Côté algérien, la situation reste verrouillée : selon le journaliste au Monde diplomatique et chercheur **Akram Belkaïd**, le régime est fortement marqué par une gouvernance autoritaire, une centralisation du pouvoir et une influence persistante de l'armée. Dans ce contexte, la position de la France au Maghreb demeure fragile, malgré les efforts mémoriels, économiques ou diplomatiques entrepris depuis plusieurs années. Cette fragilité est d'autant plus visible que d'autres puissances étrangères – Chine, Turquie, Russie, pays du Golfe,

⁸ Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que les tensions ressurgissent : le 14 avril 2025, l'Algérie a annoncé l'expulsion de 12 agents diplomatiques français. En réponse, Emmanuel Macron a rappelé l'ambassadeur de France à Alger et ordonné l'expulsion de 12 agents algériens. L'Algérie justifie sa décision par l'arrestation, le 8 avril en France, d'un agent consulaire algérien soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement en 2024 de l'opposant **Amir Boukhors**. Alger a également mis en cause le ministre français de l'Intérieur, **Bruno Retailleau**, jugé responsable de l'escalade.

partenaires européens – investissent la région, venant concurrencer une présence française désormais remise en question.

Repositionnements géopolitiques au Maghreb : deux trajectoires dans un monde multipolaire

Dans leurs alliances et positionnements stratégiques, le Maroc et l'Algérie suivent deux trajectoires opposées. Le royaume chérifien, réintégré à l'Union africaine en 2017, s'impose de plus en plus comme un acteur central du continent. Il mobilise ses principaux écosystèmes industriels – phosphates, automobile, agroalimentaire, aéronautique – comme leviers d'influence et de soft power. Cette stratégie s'incarne notamment dans le développement de l'OCP (Office Chérifien des Phosphates) en Afrique de l'Ouest et dans le projet ambitieux de gazoduc Nigeria-Maroc, pensé comme un axe énergétique structurant à l'échelle ouest-africaine, et concurrent du projet algérien de gazoduc transsaharien, vieux des années 1980 et toujours à l'état de projet.

Au-delà de cette logique Sud-Sud affirmée, le Maroc poursuit une politique d'ouverture tous azimuts. Il consolide ses partenariats historiques avec les puissances occidentales et les monarchies du Golfe, tout en multipliant les initiatives de coopération avec le bloc sino-russe-indien. Avec la Chine, Rabat est engagé dans l'Initiative Belt and Road⁹ (BRI) via des projets d'infrastructures et d'industrialisation. Avec la Russie, les liens se renforcent autour de l'importation de blé et d'une posture de neutralité sur le conflit ukrainien. Enfin, avec l'Inde, les échanges dans le domaine des phosphates et de l'agriculture s'intègrent dans une convergence géopolitique plus large dans un monde multipolaire.

Bien que ponctuellement ébranlé par des controverses (affaire Pegasus, critiques sur les droits de l'homme, ou soupçons de corruption au Parlement européen), le Maroc parvient à maintenir son image de partenaire stable et constructif, notamment auprès de l'UE et des États-Unis.

L'Algérie quant à elle, plus grand pays d'Afrique, deuxième puissance militaire du continent et dixième producteur mondial de gaz naturel, cultive depuis la fin de la guerre d'indépendance une diplomatie multivectorielle fondée sur une posture de non-alignement stratégique. Elle tend toutefois, ces dernières années, vers un positionnement plus affirmé au sein du Sud global. Malgré une candidature infructueuse aux BRICS+, le président Tebboune a choisi de contribuer à hauteur de 1,5 milliard de dollars à la Nouvelle Banque de Développement des BRICS, affirmant ainsi le soutien de l'Algérie aux économies émergentes désireuses de s'affranchir des institutions financières occidentales traditionnelles, comme la Banque mondiale. En parallèle, Alger maintient une forte présence sur le continent européen, en misant notamment sur ses relations stratégiques avec l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, et sur la valorisation de ses exportations d'hydrocarbures.

⁹ L'Initiative Belt and Road, ou « Nouvelles Routes de la Soie », est un projet stratégique lancé par la Chine en 2013 visant à développer des infrastructures de transport, d'énergie et de commerce à l'échelle mondiale afin de renforcer ses échanges économiques et son influence géopolitique.

Cependant, l'Algérie fait face à des tensions croissantes sur plusieurs fronts régionaux, qui compliquent ses ambitions géopolitiques. À l'ouest, les relations restent rompues avec le Maroc. Au sud, les liens avec le Mali se sont tendus depuis la dénonciation par Bamako de l'accord de paix d'Alger en 2024, sur fond d'accusations d'ingérence. La destruction d'un drone malien par Alger en avril 2025 a ravivé la crise diplomatique. En réaction, les deux autres membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), le Burkina Faso et le Niger, ont rappelé à leur tour leurs ambassadeurs. La fermeture de l'espace aérien nigérien, envisagée en soutien au Mali, risquerait d'accentuer l'isolement de l'Algérie, qui ne pourrait alors rejoindre le reste du continent que par ses 460 km de frontière avec la Mauritanie – un corridor fragilisé par la présence de groupes armés djihadistes affiliés à Al-Qaida et à l'État islamique, ainsi que de réseaux criminels transsahariens.

Enfin, à l'est, l'Algérie peine à peser en Libye, où la montée en puissance du maréchal **Haftar**, soutenu par des puissances rivales d'Alger et opposé aux groupes proches du gouvernement de Tripoli – historiquement appuyé par l'Algérie –, souligne son recul stratégique dans un pays voisin devenu hautement polarisé.

Cette détérioration simultanée des relations avec ses principaux voisins traduit un isolement régional croissant, en contradiction avec la projection internationale que cherche à incarner Alger dans le cadre d'un monde multipolaire – d'autant plus que sa proximité diplomatique avec l'Iran, perçue avec suspicion par plusieurs capitales arabes et occidentales, tend à renforcer son image de partenaire marginal sur la scène régionale.

Entre crise et opportunités : quelle politique étrangère française face aux tensions maghrébines ?

Dans la région, et plus largement sur l'ensemble du continent africain, la France peine à entretenir des relations véritablement mutuellement bénéfiques avec ses anciennes colonies. Après les revers marqués de sa politique au Sahel – notamment dans les pays de l'AES, mais aussi récemment au Sénégal, avec la fin de l'ère **Macky Sall**, perçue comme favorable à Paris – la France ressent un besoin pressant de préserver ses zones d'influence et de sécuriser des partenariats durables, tant en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne.

Elle oscille aujourd'hui entre une volonté réelle de renouvellement de sa coopération – incarnée par exemple par les investissements de sa banque de développement Proparco (1,024 milliard d'euros investis en Afrique en 2022, soit 45 % de ses engagements globaux) – **et l'action de ses grandes entreprises dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les infrastructures ou les ressources minières.** Mais ces efforts se heurtent à des critiques de néo-colonialisme, nourries par les opinions publiques et relayées par certaines élites politiques. Dans ce climat de défiance croissante, les dirigeants français peinent à définir une ligne stratégique cohérente, tiraillés entre continuité

diplomatique, impératifs sécuritaires et économiques, et nécessité de repenser en profondeur leur présence sur le continent.

De plus, comme évoqué précédemment, des divergences notables traversent l'exécutif français quant à la conduite de la relation avec l'Algérie. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, ces tensions internes traduisent une politisation croissante des enjeux diplomatiques à des fins électorales, ce qui brouille la lisibilité stratégique de la France au Maghreb et fragilise sa capacité d'influence dans la région.

Face aux tensions croissantes entre Alger et Rabat, la France adopte ainsi une posture oscillante, marquée par une volonté d'apaisement mais aussi par des contradictions structurelles. Si les récents gestes en direction du Maroc traduisent un basculement assumé vers Rabat, Paris cherche simultanément à ménager Alger, consciente des retombées politiques et sociales que pourrait provoquer une rupture franche. Ce double jeu diplomatique repose sur une donnée fondamentale : plus de cinq millions de personnes en France entretiennent un lien familial ou historique fort avec l'Algérie ou le Maroc. Toute inflexion de la politique maghrébine française peut ainsi rapidement se traduire en tensions internes, à la fois sociales, politiques et électorales.

Enfin, le soutien français à la position marocaine, dans le sillage du revirement espagnol sous pression migratoire, répond à une lecture stratégique : Rabat est vu comme un partenaire stable, tourné vers l'investissement, et comme un relais vers la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et le reste de l'Afrique subsaharienne. À l'inverse, Alger apparaît plus fermé, protectionniste, et de plus en plus tourné vers des partenaires concurrents comme la Chine ou l'Italie – ce qui alimente une forme de lassitude chez les diplomates et les entreprises françaises.

Dans ce contexte, Paris cherche à préserver l'essentiel : une coopération sécuritaire avec Alger, des liens économiques renforcés avec Rabat sans pour autant rompre avec Alger, et une gestion prudente des tensions migratoires. Mais l'absence de stratégie claire face à la fracture algéro-marocaine laisse le champ libre à d'autres acteurs – Chine, Russie, Turquie, Italie... – qui s'imposent dans la région avec des offres plus lisibles : des investissements concrets, des infrastructures livrées, des contrats énergétiques conclus, sans contreparties politiques. Le développement chinois des batteries et des infrastructures au Maroc, ou la diplomatie énergétique italienne en Algérie, illustrent cette approche directe.

La marge de manœuvre de la France ne pourra s'élargir qu'à deux conditions : d'une part, clarifier en interne et sur le long terme sa position vis-à-vis de l'Algérie, en dépassant les clivages mémoriels – sans pour autant les occulter, et à condition qu'une volonté d'ouverture existe également du côté algérien. Dans ce cadre, une gestion du dossier uniquement concentrée au sein du Ministère des Affaires étrangères pourrait faciliter l'émergence d'un dialogue apaisé, à l'écart des interférences liées aux débats intérieurs français. D'autre part, assumer à l'international un rôle diplomatique plus actif pour contenir les dynamiques de

polarisation régionales. À défaut, le pragmatisme économique qui prévaut aujourd’hui risque de fragiliser durablement la position française, tant au Maghreb que sur son propre territoire.

Recompositions maghrébines : l'économie française à l'épreuve des rivalités géopolitiques et commerciales

Après avoir longtemps occupé une place privilégiée dans les économies du Maghreb, la France voit aujourd’hui son influence fragilisée par une série de recompositions géopolitiques et commerciales profondes. Les tensions diplomatiques persistantes, les rivalités régionales entre Rabat et Alger, les positionnements ambivalents de Paris et la montée de nouveaux partenaires étrangers redessinent les règles du jeu.

La géopolitique n'est plus un simple arrière-plan : elle devient un facteur structurant des relations économiques. Elle détermine les alliances, influence les appels d'offres, et conditionne même l'acceptabilité politique de certains partenariats. Derrière les mesures protectionnistes, les appels à l'intégration locale ou les choix d'investissements stratégiques se joue une dynamique plus large : celle d'États qui cherchent à affirmer leur souveraineté, à rompre avec les logiques de dépendance, et à occuper une place pleine et entière dans le concert des nations.

Dérives protectionnistes et érosion de l'influence économique française au Maghreb

Depuis 2021, l'Algérie a considérablement durci ses politiques commerciales afin de réduire sa dépendance aux importations et de stimuler la production locale. Des droits de douane pouvant atteindre 60 % ont été appliqués sur certains produits finis, et un Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) a été instauré, avec des surtaxes allant de 30 % à 200 % sur plus de 1000 produits, notamment dans les secteurs alimentaire, électroménager et électronique.

Cette orientation s'inscrit également dans une volonté de contenir les déséquilibres de la balance commerciale et de préserver les réserves en devises, dans un contexte marqué par la volatilité des revenus pétroliers. Ces mesures ont contribué à un recul significatif des exportations européennes vers l'Algérie, passées de 22,3 milliards d'euros en 2015 à 14,9 milliards en 2023.

S'ajoute à cela la règle du 51/49, imposant une majorité de capital algérien dans plusieurs secteurs stratégiques : énergie, mines, industrie pharmaceutique, transport ou encore industries militaires. Bien qu'une réforme prévoyant sa levée dans le secteur minier ait été amorcée en 2025, la règle demeure largement appliquée.

Ces mesures protectionnistes s'inscrivent dans une stratégie économique plus large, redéfinie en 2022 avec la nouvelle loi sur l'investissement.

L'objectif : attirer des capitaux étrangers tout en orientant les projets vers les priorités nationales. Le texte prévoit des incitations fiscales et douanières ciblées, comme des exonérations de TVA et de droits de douane sur les équipements importés, ainsi que des allégements d'impôts pouvant aller jusqu'à dix ans. Des avantages supplémentaires sont accordés aux investissements structurants ou situés dans les zones à fort potentiel, l'État pouvant même financer une partie des infrastructures nécessaires.

Ce nouveau cadre d'investissement ne ferme pas la porte aux partenaires historiques, mais redéfinit les conditions d'accès au marché algérien, désormais orientées vers des critères plus sélectifs, liés à la valeur ajoutée locale, à l'innovation et à la transformation industrielle. Dans ce contexte, de nouveaux acteurs renforcent leur présence : la Chine est devenue en 2024 le premier fournisseur de l'Algérie, avec un volume d'échanges atteignant 12,48 milliards de dollars, en hausse de 32 % sur un an. L'Italie, quant à elle, s'impose comme principal client européen, absorbant 24,4 % des exportations algériennes et investissant plus de 8,5 milliards d'euros en 2023. Parallèlement, d'autres partenaires comme la Russie, l'Espagne ou l'Allemagne consolident progressivement leurs positions, souvent sur des créneaux délaissés ou fragilisés par les acteurs français.

Malgré l'érosion de sa part de marché – passée de 24 % en 2000 à 7,4 % en 2023 – la France conserve une présence significative dans l'économie algérienne. En 2024, ses exportations ont progressé de 6,6 %, atteignant 4,8 milliards d'euros, principalement dans les secteurs des équipements industriels, du transport et de l'agroalimentaire. L'Algérie reste son deuxième client en Afrique, avec quelque 6 000 entreprises françaises actives, dont près de 400 implantées localement. Pourtant, cette implantation est de plus en plus fragilisée par un climat politique tendu et des tensions géopolitiques persistantes, qui se traduisent concrètement par des difficultés croissantes pour les entreprises françaises sur le terrain.

Renault, autrefois fleuron de la coopération franco-algérienne, a suspendu ses activités à Oran. L'impossibilité d'importer les pièces détachées nécessaires – en raison de nouvelles restrictions douanières et de délais administratifs – a paralysé la production. Le gouvernement algérien exige désormais qu'au moins 30 % des pièces soient produites localement.

Michelin, autre acteur historique français, a quitté le marché algérien en 2025, confronté à une multiplication des obstacles administratifs et réglementaires. L'obtention de licences d'importation, indispensable à l'approvisionnement en matières premières, est devenue de plus en plus aléatoire, avec des délais excessifs et des refus répétés. Incapable de garantir la continuité de ses activités, le groupe a préféré suspendre sa présence locale, un signal fort envoyé à l'ensemble des entreprises françaises implantées en Algérie.

Par ailleurs, les produits agricoles et agroalimentaires français sont désormais la cible d'un boycott officieux en Algérie. En 2023, les exportations agricoles françaises vers l'Algérie ont été divisées par deux, passant de 1,3 milliard

d'euros en 2022 à 628 millions d'euros. Cette tendance s'est accentuée en 2024, avec une quasi-disparition des importations de blé français, les autorités algériennes privilégiant désormais des fournisseurs alternatifs comme la Russie, au détriment parfois de la qualité. Les exportations de bovins vivants sont également passées de 167 millions d'euros en 2022 à 73 millions en 2023, pour devenir quasiment nulles en 2024. Ce boycott officieux est confirmé par Reuters et d'autres médias, qui relèvent que les entreprises françaises ont été explicitement écartées des appels d'offres, en particulier pour le blé.

Ces difficultés concernent aussi, et surtout, un tissu dense de PME françaises qui peinent à s'adapter à un environnement économique de plus en plus imprévisible et hostile. Dépourvues de ressources pour faire face aux lourdeurs administratives et à l'instabilité réglementaire, elles peinent à maintenir leurs activités. La détérioration du climat diplomatique avec Alger agrave ces difficultés : blocages administratifs, projets gelés, visas refusés aux expatriés sont devenus monnaie courante.

Contrairement à l'approche plus défensive adoptée récemment par l'Algérie, le Maroc a, depuis plus de vingt ans, poursuivi une politique commerciale tournée vers l'ouverture et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Depuis son adhésion à l'OMC en 1995, le Royaume a signé plus de 50 accords de libre-échange, notamment avec l'Union européenne (1996), les États-Unis (2004) et la Turquie. Cette stratégie lui a permis de réduire progressivement les droits de douane sur les produits industriels et de renforcer son ancrage dans les circuits de production mondiaux.

Cette stratégie a porté ses fruits, positionnant le Maroc comme un acteur clé dans plusieurs secteurs industriels. En 2022, les phosphates représentaient 27 % des exportations totales, suivis par l'automobile (26 %), l'agroalimentaire et l'aéronautique. Le pays est devenu le premier exportateur de voitures vers l'Union européenne, grâce notamment aux implantations de Renault et Stellantis. Des zones franches, telles que l'Atlantic Free Zone à Kénitra, ont été développées pour attirer les investissements étrangers, offrant des avantages fiscaux et douaniers aux entreprises exportatrices. Dans cette dynamique, le port de Tanger Med, grâce à sa position stratégique sur le détroit de Gibraltar, a dépassé les 10,2 millions de conteneurs traités en 2024, consolidant sa place de hub logistique mondial connecté à plus de 180 ports et soutenu par de vastes zones industrielles accueillant plus de 1 200 entreprises exportatrices.

Logiquement, dans le prolongement de sa stratégie d'ouverture commerciale, le Maroc s'est engagé dans une diversification active de ses partenariats économiques. Si la France représentait encore 10,1 % des importations marocaines en 2022, d'autres pays comme la Chine, l'Espagne, les États-Unis, la Turquie, l'Inde ou la Russie occupent désormais une place majeure dans ses échanges.

En 2024, la visite d'État d'Emmanuel Macron à Rabat a permis la signature de contrats et accords d'investissements franco-marocains pour un total supérieur à 10 milliards d'euros, dans les secteurs du ferroviaire, des énergies

renouvelables, de la transition énergétique et d'autres domaines stratégiques. Cette relance bilatérale a été facilitée par la reconnaissance officielle par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, illustrant l'impact des décisions géopolitiques sur les relations économiques.

Pourtant, cette position privilégiée de la France n'est en rien acquise. Six entreprises chinoises spécialisées dans les batteries pour véhicules électriques ont annoncé, la même année, des investissements cumulés de près de 10 milliards d'euros au Maroc, renforçant la percée stratégique de Pékin dans l'industrie marocaine. Sur le plan agricole, la Russie est devenue en 2024 le principal fournisseur de blé du pays, reléguant la France au second rang.

Par ailleurs, le commerce bilatéral franco-marocain progresse bien plus lentement que celui d'autres partenaires. En 2024, les échanges entre le Maroc et l'Espagne ont atteint 22,7 milliards d'euros (+6,38 %), contre 14,8 milliards avec la France (+0,9 %).

Enfin, d'autres signaux confirment l'érosion de l'influence économique française au Maroc. En 2024, plusieurs banques françaises historiques comme Crédit du Maroc et Société Générale Maroc se sont retirées du marché marocain. Ces retraits marquent la fin d'une ère où les banques françaises occupaient une place centrale dans le paysage financier marocain. Ce désengagement s'inscrit dans une dynamique de réappropriation nationale des leviers économiques, nourrie par une volonté affirmée de souveraineté.

Secteur énergétique : opportunités et rivalités

La reconfiguration géopolitique post-2020 – exacerbée par la guerre en Ukraine – a renforcé le rôle de l'Algérie comme fournisseur stratégique d'hydrocarbures. Dotée de vastes réserves, l'Algérie est devenue en 2023 le deuxième plus grand fournisseur de gaz naturel de l'Union européenne, derrière la Norvège. En 2022, ses exportations gazières ont atteint 56 milliards de m³, générant environ 50 milliards de dollars de revenus, profitant de la demande européenne en quête d'alternatives au gaz russe.

Sur la période 2019-2023, les hydrocarbures ont représenté 86 % des exportations et 47 % des recettes budgétaires de l'État, faisant de cette rente un pilier économique central, mais aussi une dépendance structurelle. Ce poids énergétique confère à Alger un puissant levier d'influence – comme l'a illustré la fermeture du Gazoduc Maghreb-Europe (GME) en octobre 2021, sur fond de tensions diplomatiques avec Rabat – mais il constitue dans le même temps une fragilité persistante, particulièrement en cas de baisse durable des prix du pétrole ou de transition accélérée vers des sources d'énergie alternatives en Europe.

Dans ce contexte ambivalent, où la rente énergétique algérienne est à la fois une source de puissance et une fragilité, l'Europe – et la France en particulier – demeure tributaire des flux énergétiques algériens : en 2022, Sonatrach¹⁰ a

¹⁰ Entreprise publique algérienne spécialisée dans les hydrocarbures, Sonatrach est la plus grande entreprise africaine. En 2024, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 77,325 milliards de dollars.

renégocié ses contrats avec ENGIE, révisant les tarifs à la hausse pour les aligner sur la flambée des cours mondiaux.

Toutefois, en avril 2025, deux contrats majeurs ont illustré la persistance d'opportunités économiques pour la France en Algérie, malgré un contexte diplomatique tendu. Le groupe français Vallourec s'est vu attribuer un contrat de 250 millions de dollars pour la fourniture de tubes destinés à Sonatrach. Parallèlement, Viridien a conclu un accord dont le montant n'a pas été divulgué, portant sur l'analyse de deux jeux de données sismiques 3D couvrant une superficie de 2400 km² dans la concession de Hassi Bir Rekaiz. Ces partenariats confirment que les relations économiques entre Paris et Alger ne sont pas totalement à l'arrêt et que des secteurs stratégiques, notamment l'énergie, continuent d'ouvrir des perspectives commerciales aux entreprises françaises.

Malgré cette coopération récente, le secteur de l'énergie, longtemps au cœur d'une relation à la fois stratégique et ambivalente entre la France et l'Algérie, devient aujourd'hui un terrain de rivalités géoéconomiques¹¹ de plus en plus marquées. La Chine, la Turquie ou encore l'Italie s'y engouffrent avec une intensité croissante. En mars 2024, Sonatrach a signé un accord avec le géant chinois Sinopec pour l'exploration du gisement de Hassi Berkane Nord, témoignant de l'ancrage croissant de Pékin dans l'écosystème énergétique algérien. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie plus large, où la Chine propose des financements souples et une offre technologique compétitive pour les infrastructures gazières, solaires ou électriques.

Dans ce contexte régional mouvant, le Maroc s'impose comme un contre-modèle énergétique face à son voisin algérien. Face à la domination des hydrocarbures algériens – alors que le royaume chérifien reste tributaire à près de 90 % des importations de combustibles fossiles pour couvrir ses besoins énergétiques – le Maroc a engagé une transition rapide en faveur des énergies renouvelables. Le royaume s'est doté de projets solaires et éoliens ambitieux, dont le vaste complexe Noor à Ouarzazate (580 MW – assez pour alimenter 1 million de foyers en électricité –, plus grand parc solaire concentré au monde) qui symbolise ses avancées.

Depuis 2020, les investissements s'intensifient et le pays vise plus de 50 % d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2030. Des partenariats internationaux de grande envergure viennent soutenir cet élan : en 2023, le groupe français TotalEnergies a confirmé un mégaprojet hybride éolien-solaire d'environ 10 GW dans la région de Guelmim, soit un investissement de près de 100 milliards de dirhams (environ 10 milliards d'euros), avec pour objectif d'exporter de l'électricité verte vers l'Europe.

Parallèlement, le Maroc se positionne sur le futur marché de l'hydrogène vert grâce à l'appui de partenaires occidentaux, à l'image de l'Allemagne qui a promis 300 millions d'euros pour financer des installations locales. Mais cet engouement dépasse le seul cadre euro-marocain : la dynamique d'ouverture du

¹¹ La géoéconomie est l'étude des stratégies économiques mises en œuvre par les États pour renforcer leur puissance et leur influence sur la scène internationale.

royaume attire désormais un large éventail de puissances concurrentes. En janvier 2024, la société émiratie TAQA a annoncé un investissement colossal de 100 milliards de dirhams dans un projet d'hydrogène vert de 6 GW à Dakhla, après avoir déjà engagé 1,6 milliard de dollars en 2023 pour produire 1 000 MW d'énergies renouvelables.

Côté asiatique, la Chine affirme sa présence à travers plusieurs projets structurants : en octobre 2023, l'entreprise Aeolon a conclu un protocole avec l'État marocain pour construire une usine de pales d'éoliennes à Nador (245 millions de dollars, 3332 emplois), tandis qu'en mars 2025, un consortium sino-émirati (UEG / China Three Gorges) a été retenu dans l'initiative Offre Maroc Hydrogène pour développer un vaste projet d'ammoniac vert dans les provinces du Sud.

L'Inde elle-même cherche à accroître son empreinte dans la région. En juillet 2022, l'Agence marocaine MASEN a signé un protocole d'accord avec le géant indien NTPC pour développer conjointement des projets d'énergies renouvelables en Afrique, favorisant un partage d'expertise et des synergies Sud-Sud. Ces engagements multiples traduisent une évolution stratégique majeure : le Maroc ne se contente plus de capter des investissements européens, il devient un terrain de compétition mondiale dans les technologies énergétiques du futur.

Ainsi, le secteur énergétique maghrébin oppose deux modèles : rente fossile algérienne et transition verte marocaine. Pour la France, ce nouvel échiquier marque la fin d'un monopole historique et l'émergence d'une compétition mondiale. S'y maintenir exige désormais agilité diplomatique, offre technologique crédible et lecture fine des nouveaux rapports de force.

Industrie et grands contrats : la France face à une concurrence croissante

La France a longtemps occupé une position dominante dans les grands contrats industriels au Maroc et en Algérie (BTP, infrastructures, défense, etc.), portée par des liens historiques privilégiés. Mais depuis les années 2010, et plus encore après 2020, cette prééminence s'effrite. La concurrence s'intensifie, non seulement de la part de puissances non-européennes, mais aussi de partenaires européens comme l'Italie ou l'Allemagne. La Chine a d'ailleurs supplanté la France dès 2014 comme premier fournisseur de l'Algérie, symbole d'un basculement plus large.

Malgré les nombreux accords signés avec le Maroc en octobre 2024, notamment avec Alstom, CMA CGM, Safran, Engie, et bien d'autres, la France constate un essoufflement de son influence dans plusieurs secteurs industriels clés. Des déconvenues récentes illustrent cette tendance, avec des contrats stratégiques attribués à des concurrents non européens.

Dans le domaine de la défense, la France perd du terrain face à des partenaires désormais privilégiés par Rabat. En 2024, le Maroc a préféré

l'israélien Elbit Systems au français KNDS pour l'achat de 36 pièces d'artillerie ATMOS 2000, un contrat stratégique. Rabat se rapproche aussi de la Turquie : selon RFI, l'entreprise Baykar pourrait implanter une usine de fabrication de drones dans le royaume, une première sur le continent. La Chine renforce également sa présence, avec la livraison en 2025 de drones de combat TB-001.

Dans le ferroviaire, Alstom a été écarté en février 2025 d'un important appel d'offres lancé par l'Office national des chemins de fer (ONCF) pour la fourniture de 150 trains conventionnels et leur maintenance sur 20 ans, un contrat estimé à 1,8 milliard d'euros. Le groupe français, pourtant récemment retenu pour livrer 18 rames à grande vitesse, a vu son dossier rejeté au profit de deux finalistes : l'espagnol CAF et le sud-coréen Hyundai Rotem, ce dernier ayant séduit Rabat par une promesse d'implantation industrielle et de transfert de technologie.

Dans le secteur des infrastructures, les entreprises chinoises renforcent leur position au Maroc, souvent au détriment des groupes français. En novembre 2024, Covec a remporté un contrat de 1,34 milliard de dirhams (env. 127 millions d'euros) pour moderniser la ligne ferroviaire Casablanca–Kénitra, devançant une offre française portée par NGE Contracting/Guintoli. Parallèlement, la China State Construction Engineering Corporation (CSCEC), active dans le BTP, l'industrie chimique et l'environnement, multiplie les chantiers à El Jadida, Rabat et Marrakech, consolidant l'ancrage stratégique de Pékin dans les grands projets marocains.

En Algérie, malgré une coopération historique avec la France, le paysage industriel connaît une recomposition rapide, portée par la montée en puissance d'acteurs non-européens. Depuis l'élection d'[Abdelmadjid Tebboune](#), Alger poursuit activement une stratégie de diversification de ses partenariats, cherchant à rompre avec l'ancienne tutelle économique française au profit de puissances jugées plus flexibles, moins interventionnistes, et souvent plus agressives en matière d'investissement.

Dans le secteur du BTP et des infrastructures, la Chine s'impose comme un partenaire stratégique de premier plan. Déjà à l'origine de projets emblématiques comme la Grande Mosquée d'Alger ou le terminal de l'aéroport [Houari Boumédiène](#), Pékin poursuit son ancrage. En 2023, à la suite de la visite du président [Tebboune](#), elle avait annoncé un investissement massif de 36 milliards de dollars dans plusieurs secteurs clés. En avril 2025, huit nouveaux accords ont été signés pour un montant supérieur à 8 milliards de dollars, incluant la création d'une usine ferroviaire en partenariat avec Genertec CNTIC (filiale du groupe chinois CRRC), plusieurs projets dans l'industrie automobile, ainsi qu'un vaste projet agro-industriel dans le Sahara mené avec le groupe CRCC.

La Turquie, quant à elle, s'est hissée au rang de premier investisseur étranger en Algérie. Près de 1 500 entreprises turques y sont aujourd'hui actives, dans la construction, l'agroalimentaire, le textile et la sidérurgie. En 2024, les projets turcs dans le BTP ont atteint 6,3 milliards de dollars, portant le total cumulé à plus de

21 milliards. Ce dynamisme s'est traduit par des implantations industrielles solides, comme celle de Tosyali dans l'acier, ou encore Taypa dans le textile.

Dans l'industrie automobile, la France voit sa position s'effriter face à l'arrivée de concurrents plus adaptés aux nouvelles priorités industrielles algériennes.

Comme évoqué précédemment, Renault, historiquement bien implanté à Oran, a vu ses activités suspendues du fait des nouvelles exigences réglementaires imposant un taux minimum de 30 % de pièces produites localement. Pendant ce temps, le chinois Chery accélère son implantation avec une usine de véhicules électriques et une stratégie de co-développement, sa filiale Jetour ayant signé un accord avec le ministère de l'Industrie pour favoriser l'intégration de composants locaux. Les projets de Volkswagen, relancés en 2024 via son partenaire Sovac, confirment la recomposition du secteur. Enfin, deux autres géants asiatiques s'apprêtent à entrer sur le marché : GWM, avec un projet incluant production, pièces détachées et R&D, et Hyundai, qui prévoit un investissement de 400 millions de dollars pour une usine opérationnelle d'ici fin 2026.

Le secteur pharmaceutique s'inscrit lui aussi dans cette logique de diversification. Le groupe public Saidal multiplie les partenariats avec des acteurs chinois, russes et indiens pour développer la production locale de vaccins, de traitements anticancéreux et de kits de diagnostic. Dans la même dynamique, le groupe qatarien Qatar Pharma envisage d'investir en Algérie et d'initier des coopérations industrielles avec les acteurs nationaux, dans une optique de synergie et de transfert de savoir-faire.

Pour autant, la France reste dans la course : en juillet 2024, Sanofi a signé un accord avec Saidal pour lancer la fabrication locale de bio-similaires à fort impact thérapeutique. Ce partenariat traduit une évolution plus large : les projets soutenus par Alger, quelle que soit leur origine, doivent désormais s'aligner sur les priorités nationales d'innovation, d'intégration industrielle et de réduction de la dépendance aux importations.

Stratégies d'adaptation des entreprises françaises

Dans ce contexte de recomposition géoéconomique, marqué par la montée de puissances offrant des modèles d'engagement plus agiles, les entreprises françaises n'ont d'autre choix que de s'adapter. Certaines réorientent leur positionnement pour préserver leur compétitivité, d'autres modifient en profondeur leurs modes d'entrée et de partenariat, tandis que d'autres encore subissent de plein fouet les effets conjugués d'une concurrence étrangère plus offensive, d'un recul de l'influence française et de tensions diplomatiques persistantes.

En Algérie

Cette dynamique est d'autant plus marquée que toutes les entreprises ne disposent pas des mêmes capacités d'adaptation. Les multinationales, grâce à leurs moyens et à leur diversification, peuvent limiter leur exposition au marché algérien – quitte à se désengager partiellement et céder du terrain à la

concurrence. À l'inverse, les PME, souvent dépendantes de ce seul marché et disposant de ressources limitées, subissent directement les effets des tensions actuelles.

Le 27 mars 2025, un dirigeant d'une entreprise exportatrice française expliquait au journal de 20h de France 2 l'une des stratégies adoptées face aux restrictions algériennes : la création de sociétés tierces en Belgique, en Italie ou en Espagne. Ces entités servent de relais administratifs pour faire transiter les marchandises vers l'Algérie, en demandant les autorisations d'importation au nom d'un pays tiers, afin de contourner les blocages spécifiques aux produits d'origine française. Si cette méthode permet de rester actif en Algérie, elle rallonge les délais, complique la logistique et alourdit les démarches, en particulier pour les petites structures.

Dans le même reportage, un dirigeant d'un grand groupe français implanté en Algérie précisait que, pour sécuriser ses projets, son entreprise avait cessé d'importer des pièces françaises et évitait tout financement par des banques hexagonales, afin de ne pas être associée à la France – devenue un facteur de blocage commercial. Une stratégie efficace mais coûteuse, qui complexifie les chaînes d'approvisionnement et les montages financiers.

Stellantis illustre une capacité d'adaptation plus aboutie : en Algérie, le groupe franco-américano-italien a dépassé dès 2024 le seuil d'intégration locale de 10 % à l'usine de Tafraoui, en s'appuyant sur cinq sous-traitants algériens, et vise désormais 35 % d'ici 2026, au-delà des exigences réglementaires. Le choix de produire sous la marque italienne Fiat, associé au respect strict des normes locales, contribue à un accueil favorable que d'autres acteurs perçus comme exclusivement français peinent à obtenir.

Toutefois, certains grands groupes se heurtent à des blocages qui dépassent leur capacité d'adaptation. C'est le cas de CMA CGM, bien engagé dans un projet d'investissement de plusieurs milliards d'euros pour moderniser le port d'Oran et prendre en charge la gestion complète d'un terminal. L'opération a été suspendue le 15 avril 2025, après que les autorités françaises ont fortement déconseillé à Rodolphe Saadé de se rendre en Algérie – une décision qui pourrait compromettre définitivement l'accord.

Quand les considérations diplomatiques prennent le pas sur les dynamiques économiques, même les stratégies les mieux préparées peuvent se retrouver fragilisées. Dans de telles situations, la marge de manœuvre des entreprises devient étroite, soumise aux aléas politiques qui les dépassent.

Au Maroc

Avant le repositionnement français sur la question du Sahara Occidental, les relations économiques entre Paris et Rabat avaient connu un net ralentissement. Plusieurs projets d'investissement avaient été gelés, et les entreprises françaises faisaient « profil bas », selon **Étienne Giros**, président du Conseil français des investisseurs en Afrique (Cian). Aujourd'hui, malgré une

concurrence internationale de plus en plus intense, les groupes du CAC 40 – quasi tous présents – mais aussi les ETI et PME, reviennent en force, attirés par la stabilité relative du pays et son fort potentiel de croissance.

Ces fluctuations diplomatiques ont rappelé que les entreprises françaises, quelle que soit leur taille ou leur présence historique, restent exposées aux aléas interétatiques : leur marge de manœuvre se réduit dès lors que les décisions politiques redessinent les règles du jeu. Mais cette parenthèse semble aujourd’hui refermée : les tensions s’atténuent, et les freins politiques laissent place à un marché marocain de nouveau ouvert aux acteurs français – mais désormais bien plus disputé.

Dans cet environnement marqué par une hypercompétition internationale, les entreprises françaises ne peuvent plus compter sur leurs seuls liens historiques ou leur présence ancienne. Elles doivent désormais construire une différenciation claire, fondée sur l’innovation, la spécialisation et l’alignement avec les priorités stratégiques du Royaume. Cela passe d’abord par la mobilisation de leur expertise technologique dans des secteurs structurants. TotalEnergies illustre cette dynamique avec un ambitieux projet hybride éolien-solaire à Guelmim, destiné à alimenter les futures zones industrielles en énergie propre et à accompagner la transition énergétique du pays.

Dans le même esprit, Veolia – leader mondial des technologies de l’eau – s’impose comme un acteur clé de la résilience hydrique en pilotant la construction d’une usine de dessalement, essentielle pour sécuriser l’accès à l’eau potable dans des régions confrontées à une sécheresse chronique. Ces initiatives traduisent une volonté de bâtir des partenariats durables, à forte composante locale, capables de répondre à des défis structurels.

Mais l’adaptation ne concerne pas uniquement les grands groupes. Les PME et ETI françaises, elles aussi, doivent composer avec cet environnement concurrentiel exigeant, avec des ressources limitées et un avantage souvent moins structuré. Leur survie sur le marché marocain repose alors sur leur capacité à proposer des offres ciblées, souples et adaptées aux priorités locales. L’éditeur EBP en est une illustration pertinente : dans le sillage de la crise du Covid-19, qui a révélé l’urgence de la digitalisation pour des milliers de petites structures, l’entreprise a su repérer le bon moment pour lancer au Maroc ses logiciels de gestion en mode SaaS. En s’engouffrant dans ce créneau encore peu exploité, elle a su capter une demande en forte croissance, en particulier auprès des TPE et PME en quête de solutions simples et accessibles.

Malgré des dynamiques contrastées entre l’Algérie et le Maroc, un constat commun émerge : les marges de manœuvre des entreprises françaises se réduisent face à la montée des exigences locales, à l’intensification de la concurrence internationale et à la persistance des enjeux géopolitiques. Les stratégies d’adaptation observées restent encore trop disparates, souvent improvisées, et largement conditionnées par les moyens disponibles. Surtout, nombre de PME et ETI demeurent dans une forme

d'attentisme, faute de visibilité ou de leviers d'action. Une posture qui, à terme, risque de les marginaliser dans un espace maghrébin en pleine redéfinition.

Conclusion : Perspectives et recommandations stratégiques pour les entreprises françaises dans la région

Au terme de cette analyse, un constat s'impose : l'influence française au Maghreb ne cesse de s'affaiblir. L'érosion progressive de la position hexagonale dans la région, conjuguée à la montée d'acteurs concurrents plus offensifs, oblige les entreprises françaises à repenser en profondeur leurs stratégies d'implantation, de partenariat et de différenciation.

Les rapports de force évoluent souvent plus vite que les logiques économiques ne le permettent, dictés par des décisions politiques ou diplomatiques parfois imprévisibles. L'Algérie et le Maroc, bien qu'inscrits dans des trajectoires divergentes, partagent un point commun : la réaffirmation de leur souveraineté économique. Pour les entreprises françaises, il ne s'agit plus de maintenir leurs positions par inertie ou d'attendre un retour à la normale diplomatique, mais d'adapter proactivement leurs approches à un environnement devenu incertain, mouvant et hautement géopolitique.

Ces interrogations ne peuvent être dissociées d'un facteur politique majeur : la trajectoire diplomatique de la France au lendemain de l'élection présidentielle de 2027. Une alternance politique marquée, notamment à droite ou à l'extrême droite, pourrait reconfigurer profondément les relations bilatérales avec Alger, mais aussi, dans une moindre mesure, avec Rabat.

Dans ce cadre incertain et polymorphe, nous formulons ci-après une série de recommandations à destination des entreprises déjà implantées ou souhaitant s'implanter dans la région. L'objectif : proposer des leviers d'adaptation réalistes pour continuer à capter la valeur d'un espace maghrébin en pleine redéfinition, sans négliger les risques géopolitiques, diplomatiques et commerciaux qui le traversent.

En Algérie

L'Algérie demeure un acteur central en Afrique du Nord : plus grand pays du continent, deuxième partenaire économique de la France en Afrique, elle offre un marché de 47 millions d'habitants, jeune, avec un PIB par habitant de 5222 USD. La loi de 2022 sur les investissements étrangers a contribué à améliorer le climat des affaires, en ouvrant certains secteurs clés tout en posant des conditions toutefois non négligeables, notamment en matière d'intégration locale, de création d'emplois ou de localisation dans les zones à fort potentiel. En 2025, l'État prévoit d'importants investissements publics dans la construction de logements sociaux, les infrastructures (eau, assainissement, électricité, transport), ainsi qu'un soutien renforcé à la diversification économique – avec un accent particulier sur l'agriculture, deuxième contributeur au PIB (13 %) et pourvoyeuse de 10 % de l'emploi.

Néanmoins, plusieurs éléments fragilisent cette dynamique. L'économie algérienne reste fortement dépendante aux hydrocarbures (près de 90 % des exportations et jusqu'à 60 % du budget national), et la baisse récente du prix du baril (66 USD au 23 avril 2025) accroît les incertitudes macroéconomiques. Cette vulnérabilité, bien qu'inquiétante pour la stabilité budgétaire du pays, pourrait paradoxalement créer de nouvelles opportunités pour les partenaires étrangers : pour compenser la contraction de ses recettes, Alger pourrait être contraint d'assouplir certains verrous à l'entrée et d'ouvrir plus largement aux investissements étrangers des secteurs jusque-là sensibles ou partiellement protégés.

Sur le plan intérieur, la présidence d'Abdelmadjid Tebboune est marquée par une centralisation forte du pouvoir et une restriction des espaces de débat, dans un climat politique souvent qualifié de verrouillé. Ce contexte institutionnel, s'il assure une certaine continuité administrative, est aussi susceptible de décourager les acteurs économiques à la recherche de visibilité et de stabilité juridique.

Enfin, la posture régionale de l'Algérie alimente un climat géopolitique tendu. Isolée de ses voisins et perçue comme en repli stratégique, l'Algérie multiplie les signaux de crispation : la loi sur la mobilisation générale, adoptée en avril 2025, suscite de vives interrogations sur la trajectoire sécuritaire du pays. Si Alger revendique un *leadership* au sein du Sud global, la cohérence de sa stratégie reste floue pour nombre de partenaires économiques.

Côté français, des efforts ont été menés sous la présidence d'Emmanuel Macron pour apaiser la relation bilatérale – notamment sur le terrain mémoriel, et à travers plusieurs contrats économiques majeurs (TotalEnergies, Sanofi, Vallourec, Viridien). Mais les événements récents, conjugués à la perspective d'un basculement politique en 2027 avec l'arrivée possible d'un gouvernement de droite dure ou d'extrême droite, pourraient rebattre les cartes. Un tel scénario ferait peser un risque de rupture sur les relations diplomatiques et commerciales entre Paris et Alger.

Ainsi, selon leur positionnement sectoriel et leur degré d'exposition, les entreprises françaises doivent adopter des stratégies différencierées face aux mutations du marché algérien.

Pour celles déjà implantées dans les secteurs jugés stratégiques – infrastructures, construction, agriculture, énergies – plusieurs axes d'action apparaissent prioritaires :

- **Sécuriser leur position juridique et institutionnelle** en multipliant les liens avec les autorités et les partenaires locaux, afin de mieux intégrer les règles du jeu algérien et anticiper les évolutions réglementaires.
- **Sortir d'un positionnement strictement franco-français** en valorisant un savoir-faire global et en démontrant leur capacité à répondre à des enjeux structurants pour l'Algérie.

- **S'inspirer de modèles à forte valeur ajoutée territoriale**, comme Sanofi ou certains groupes chinois, en proposant des projets créateurs d'emplois, de compétences, et de formation – avec un impact tangible sur le tissu économique local.
- **Tirer parti des reconfigurations géopolitiques** en construisant des alliances stratégiques avec des entreprises européennes, arabes ou indiennes, via des joint-ventures ou des partenariats mixtes, permettant de sortir du seul prisme français.
- **Favoriser les logiques de co-construction industrielle**, en suivant l'exemple pionnier d'Alstom avec la société Cital (2011), dont l'ancrage local et l'adaptation réglementaire ont permis d'atteindre 40 % d'intégration locale dès 2022 – preuve qu'un modèle résilient et durable est possible.

Pour celles actives dans des secteurs de « seconde zone », moins prioritaires pour les autorités algériennes :

- **Réévaluer la dépendance stratégique au marché algérien** : l'activité peut-elle être redéployée ailleurs sans impact majeur ?
- **Si la dépendance est faible** : considérer un retrait progressif, afin d'éviter les blocages administratifs, les arrêts d'activité et les risques géopolitiques à venir.
- **Si la présence est jugée indispensable,**
 - Investir dans l'expertise juridique locale pour sécuriser les opérations.
 - Recruter des profils algériens capables d'interfacer efficacement avec les autorités.
 - Réduire la visibilité d'une identité strictement française : envisager un rebranding ou une fusion horizontale avec une entreprise locale.
 - Diversifier les chaînes d'approvisionnement via des hubs régionaux plus stables (Espagne, Italie, Allemagne).

Enfin, pour les entreprises envisageant une implantation en Algérie dans les années à venir :

- **Si une opportunité stratégique se présente dans un secteur identifié comme prioritaire** – énergies, infrastructures, agro-industrie... – et que l'entreprise peut s'appuyer sur une **préparation juridique rigoureuse**, des **relais solides sur place** et une **réelle valeur ajoutée locale**, alors le projet peut être envisagé, en prenant sérieusement en compte le risque d'instabilité politique. Dans ce contexte, le rapport risque/récompense peut justifier une prise de position anticipée – à condition de l'accompagner de solides mesures de protection : assurances adaptées, clauses de sortie robustes, et dispositifs de veille géopolitique proactifs.
- **À l'inverse, pour tout projet fondé sur une intention encore non structurée, une affinité culturelle, ou des indicateurs de marché encore trop peu tangibles**, il est préférable d'adopter une posture d'observation stratégique. Attendre l'échéance 2027-2028, afin d'évaluer l'impact des recompositions politiques et diplomatiques en cours, permettra de sécuriser l'entrée et de limiter les risques d'instabilité ou d'arbitrage défavorable.

Dans cette perspective, deux leviers complémentaires méritent d'être intégrés aux stratégies d'adaptation : la sécurisation juridique en cas de rupture politique, et l'ancrage territorial via la formation professionnelle.

D'une part, dans un contexte d'instabilité croissante, toute entreprise présente en Algérie devrait intégrer un scénario de rupture diplomatique majeure, notamment en cas d'alternance politique marquée en France en 2027. L'arrivée au pouvoir d'une personnalité de droite dure ou du Rassemblement national pourrait entraîner une détérioration rapide des relations bilatérales, bien au-delà des tensions actuelles. Il est donc recommandé de s'appuyer dès à présent sur des relais locaux – cabinets d'affaires algériens, partenaires institutionnels ou consortiums européens – pour amortir les effets d'un choc politique. Parallèlement, les directions juridiques doivent anticiper en modélisant des clauses de sortie ou de protection solides : arbitrage international, assurances contre les risques politiques, ou mécanismes contractuels prévoyant les ruptures d'approvisionnement, de transferts de fonds ou d'accès au marché.

D'autre part, la formation professionnelle représente un levier stratégique pour ancrer les projets dans la durée. Face à un chômage des jeunes avoisinant 30 % et à une pénurie de profils qualifiés, des partenariats public-privé peuvent permettre la création de centres de formation adaptés aux besoins industriels. TotalEnergies a par exemple signé un accord avec l'Université Kasdi Merbah de Ouargla pour organiser des semaines certifiantes dans les domaines techniques et économiques. Ce type d'initiative pourrait être étendu à d'autres secteurs, en s'appuyant sur l'expertise et les financements de l'AFD, qui soutient depuis plus de dix ans des cursus pour les écoles professionnelles du ministère des Ressources en eau. Ce positionnement, à la fois économique et social, renforcerait l'employabilité locale, consoliderait l'image des entreprises françaises et contribuerait à désamorcer certaines tensions diplomatiques.

Au Maroc

Avec ses 37 millions d'habitants, un PIB par habitant de 3 904 USD et un volume d'échanges franco-marocains atteignant près de 15 milliards d'euros en 2024, le Maroc demeure un partenaire clé pour les entreprises françaises en Afrique. Grâce à sa position stratégique sur le détroit de Gibraltar, sa proximité immédiate avec l'Union européenne, l'ouverture progressive de son économie depuis les années 1990, et une stabilité institutionnelle reconnue, le Maroc reste aujourd'hui un environnement attractif pour les affaires. Toutefois, la montée en puissance de son soft power, le dynamisme de son tissu industriel et l'afflux croissant d'investissements étrangers renforcent la compétition sur le marché local.

Plusieurs facteurs devraient stimuler les investissements étrangers et favoriser la signature de nouveaux contrats dans les années à venir : la solidité des secteurs historiques, le développement de nouveaux projets dans les énergies renouvelables, la reconstruction post-séisme, ainsi que les préparatifs

pour la Coupe du Monde 2030. À ce titre, près de 9 milliards d'euros seront mobilisés pour moderniser et étendre les infrastructures routières, incluant notamment les 2,8 milliards déjà évoqués pour l'acquisition de 168 trains destinés à renforcer l'offre ferroviaire. À ces facteurs s'ajoute également une stratégie ambitieuse de diversification économique, avec des secteurs tels que l'automobile, l'aéronautique et le tourisme, actuellement en plein essor et particulièrement attractifs pour les investisseurs internationaux.

Le rapprochement récent entre la France et le Maroc, marqué par la signature de nombreux contrats en 2024, offre aux entreprises françaises une fenêtre de tir stratégique particulièrement favorable pour se positionner durablement sur le marché marocain. Toutefois, les relations bilatérales restent fragiles en raison des antécédents historiques complexes, mais également à cause de divergences persistantes sur des sujets sensibles tels que la liberté de la presse et la lutte contre la corruption.

Si le Royaume bénéficie aujourd'hui d'une apparente stabilité politique et économique reconnue, il convient de garder à l'esprit que les échanges entre les deux pays étaient quasiment à l'arrêt il y a peu, en raison de tensions liées notamment aux accusations d'espionnage, aux problématiques migratoires, et à la gestion controversée des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Par ailleurs, malgré cette stabilité apparente, le climat social reste fragile, marqué par un chômage élevé et des inégalités persistantes, tandis que l'éventuelle succession du prince héritier Hassan, perçu comme moins consensuel que Mohammed VI, pourrait raviver certaines tensions internes. Ainsi, le contexte actuel favorable peut rapidement basculer vers des relations de nouveau problématiques, nécessitant une vigilance et une diplomatie constante de la part des entreprises françaises présentes au Maroc.

De plus, le contexte régional reste marqué par des risques géopolitiques significatifs liés aux tensions persistantes avec l'Algérie autour du Sahara Occidental, faisant planer une menace permanente d'escalade susceptible d'impacter le climat des affaires au Maroc.

Ainsi, les recommandations stratégiques présentées ci-dessous pour les entreprises françaises au Maroc mettent en avant les leviers à activer pour faire face à une concurrence internationale accrue, les opportunités clés à saisir dans les secteurs les plus prometteurs, tout en soulignant l'importance d'une vigilance constante, la situation pouvant évoluer rapidement selon les orientations politiques internes et les échéances électorales à venir.

Pour faire face à la compétition internationale au Maroc, plusieurs actions peuvent être envisagées :

- **Contribuer à la réduction du chômage des jeunes, qui atteint 35,8 % en 2024 – comme cela a été recommandé pour l'Algérie.**
 - S'engager dans des actions concrètes, telles que : la création d'écoles, le développement de filières professionnalisantes, la mise en place de programmes de formation adaptés aux besoins locaux ;

- Renforcer leur ancrage territorial à travers une présence perçue comme socialement utile et économiquement durable ;
 - Améliorer leur image auprès des autorités et de la population, en associant leur projet industriel à une réponse à un défi structurel national.
- **Renforcer les alliances stratégiques entre entreprises européennes :**
 - Cette démarche devient d'autant plus nécessaire dans un contexte de durcissement de la politique commerciale des États-Unis ;
 - Elle permettrait aux entreprises françaises de ne pas rester isolées face à des concurrents puissants : Chine, Inde, monarchies du Golfe, qui disposent de moyens considérables et d'un fort potentiel d'expansion ;
 - Dans un environnement régional instable, où les équilibres politiques et économiques peuvent se retourner rapidement, ces alliances constituent un levier de résilience et de compétitivité.
 - **Saisir les opportunités du marché marocain en valorisant pleinement son savoir-faire et en intégrant une plus-value locale différentiante.**
 - Cibler les secteurs essentiels et miser sur les filières en développement ;
 - Mettre en avant sans retenue son avantage concurrentiel ;
 - Pour les PME et ETI, redoubler d'efforts pour faire reconnaître leur expertise par : des démonstrations de compétences sur le terrain, des formations à destination des entreprises locales, des politiques tarifaires compétitives.
 - Intégrer systématiquement une dimension territoriale différentiante à l'offre : apporter une contribution visible et concrète au développement local.
 - **Exemples de valorisation locale :**
 - Un acteur souhaitant implanter des centres d'appel pourrait valoriser son projet en annonçant la pose de panneaux photovoltaïques par une entreprise marocaine ou en s'engageant à recruter un pourcentage significatif de salariés issus des zones rurales.
 - Un fabricant de climatiseurs exportant depuis la France pourrait renforcer la dimension territoriale en proposant un plan de recyclage des anciens équipements, ou en mettant en place un programme de compensation de l'impact énergétique.

Pour tirer parti des dynamiques sectorielles les plus prometteuses, deux axes de développement majeurs devraient être explorés :

Les PME et ETI françaises spécialisées dans les énergies renouvelables disposent d'une véritable fenêtre d'opportunité pour s'intégrer aux écosystèmes en cours de structuration au Maroc. En 2022, une mission organisée par Bpifrance, l'ADEME et la CFCIM a permis à seize entreprises françaises d'explorer ce marché en pleine expansion. Dans le sillage des grands groupes comme TotalEnergies ou Engie, qui structurent des projets d'ampleur,

les plus petites structures peuvent s'insérer dans les chaînes de valeur, fournir des expertises ciblées ou proposer des solutions techniques complémentaires.

L'agriculture marocaine, qui pèse 11% du PIB et près de 30% de l'emploi, reste un pilier économique majeur mais structurellement vulnérable aux sécheresses. Pour les entreprises françaises, ce secteur représente une opportunité stratégique, notamment dans l'exportation de produits agricoles. La perte du marché du blé marocain au profit de la Russie illustre une dynamique géopolitique autant que commerciale. Alors que le Maroc a su articuler ses priorités diplomatiques avec ses partenariats économiques, notamment sur la question du Sahara Occidental, la France pourrait, à son tour, adopter une posture plus affirmée vis-à-vis de la position ambiguë de Rabat sur la guerre en Ukraine, afin d'encourager un rééquilibrage des importations agricoles.

En parallèle, les besoins du Maroc en infrastructures agricoles résilientes ouvrent un deuxième front d'opportunités pour les PME et ETI françaises. Technologies d'irrigation, stockage, traitement de l'eau, logistique ou agritech : les entreprises françaises disposent d'un savoir-faire reconnu pour accompagner la transition du secteur. En s'alignant sur les priorités marocaines en matière de sécurité alimentaire, elles peuvent non seulement accéder à un marché porteur, mais aussi bénéficier de dispositifs incitatifs – notamment fiscaux – proposés dans le cadre des plans de modernisation rurale.

Enfin, dans cet environnement qui semble à bien des égards attractif et prometteur pour les entreprises françaises, une posture de vigilance stratégique et d'anticipation reste essentielle pour faire face à d'éventuels retournements conjoncturels ou politiques.

À bien des égards, le Maroc et l'Algérie partagent une même instabilité potentielle : les opportunités peuvent rapidement se refermer, notamment en cas de tensions diplomatiques nouvelles. Un changement de majorité politique en France – par exemple, une gauche souhaitant revenir sur la reconnaissance du Sahara Occidental, ou une droite dure plaçant l'immigration comme priorité absolue – pourrait provoquer une crispation immédiate. Dans ce contexte, un excès de confiance serait risqué.

Cette prudence doit aussi s'appliquer au processus d'implantation lui-même. Beaucoup d'entreprises françaises échouent en croyant pouvoir transposer leurs modèles juridiques, fiscaux ou managériaux sans adaptation. Les différences sont pourtant réelles : une structure juridique mal choisie peut entraîner des surcoûts importants ; un bail mal négocié, une immobilisation durable ; un style de management inadapté, un rejet des équipes locales. Selon une experte-comptable accompagnant depuis plus de dix ans des implantations bilatérales, une implantation mal encadrée peut générer, en moyenne, entre 50 000 et 150 000 € de coûts cachés au cours des deux premières années. À l'inverse, les réussites reposent sur une approche hybride, mêlant logique française et ancrage marocain, accompagnée par des experts binationaux et pensée comme un projet stratégique global, pas comme une simple formalité administrative.

Enfin, pour les entreprises souhaitant pénétrer le marché marocain – comme pour celles déjà implantées – il est essentiel d'anticiper un éventuel durcissement du contexte. Cela implique de bâtir un ancrage local solide : s'appuyer sur des partenaires marocains influents, collaborer avec des associations, chambres de commerce ou consortiums sectoriels. Il est également recommandé de mettre en place une veille géopolitique, interne ou externalisée, pour suivre les risques politiques, sociaux et diplomatiques.

LE MOT DE LA FIN

Dans un Maghreb en pleine reconfiguration, où chaque investissement engage bien plus qu'un simple calcul économique, les entreprises françaises doivent choisir : s'adapter aux nouvelles règles du jeu ou se retirer avec lucidité.

Celles qui sauront transformer l'incertitude en levier stratégique – par l'ancrage territorial, l'alliance intelligente et une lecture fine des rapports de force – construiront une présence durable. Celles qui feront, à l'inverse, le choix judicieux mais exigeant du retrait, malgré l'attrait du marché ou le poids de l'histoire, préserveront leur capital stratégique et pourront se redéployer ailleurs avec davantage de cohérence et de maîtrise du risque.

Désormais, la réussite ne repose plus sur les liens du passé, mais sur la capacité à agir avec clarté, agilité et responsabilité.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'Atelier d'Histoire. 4 octobre 2023. Les causes de la conquête d'Alger (1510-1830) #26. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=KXUrWB994Og>

Fondation pour la Recherche Stratégique. 7 avril 2022. *Rivalité Maroc-Algérie : la guerre des récits*
<https://www.frstrategie.org/publications/notes/rivalite-maroc-algerie-guerre-recits-2022>

IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques. (8 novembre 2024). *Politique étrangère marocaine : nouvelle donne au Sahara occidental.*
<https://www.iris-france.org/politique-etrangere-marocaine-nouvelle-donne-au-sahara-occidental>

France Culture. 12 avril 2025. Boualem Sansal, *L'Algérie et nous. Répliques.*
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/replies/boualem-sansal-l-algerie-et-nous-7120190>

IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques. 14 avril 2025. *Relations franco-algéries : derrière la désescalade des tensions, quels enjeux ?*
<https://www.iris-france.org/relations-franco-algeriennes-derriere-la-desescalade-des-tensions-quels-enjeux>

France Culture. 19 février 2025. *Algérie, Maroc : la France a-t-elle fait le choix de Rabat ? Questions du soir, le débat.*
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/questions-du-soir-le-debat/algerie-maroc-la-france-a-t-elle-fait-le-choix-de-rabat-4409091>

Cairn. Giblin, B. 2021. *Entretien avec Yves Lacoste.* Hérodote, 180(1), 180–202.
<https://www.cairn.info/revue-herodote-2021-1-page-180.htm>

Cairn. Lechevallier, É. 2020. « La coopération, un terrain de concurrence Est-Ouest en Algérie ». Outre-Mers, 108(406-407), 131–150.
<https://www.cairn.info/revue-outre-mers-2020-1-page-131.htm>

Mediapart. 6 mars 2025. *France-Algérie : « On prend le risque de la rupture ».*
<https://www.mediapart.fr/journal/international/060325/france-algerie-prend-le-risque-de-la-rupture>

France Culture. 23 avril 2025. *Benjamin Stora : relation franco-algérienne, une régression sans fin ? Les Matins de France Culture.*
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/crise-algerienne-un-retour-en-arriere-1296232>

France Culture. 16 avril 2025. *France-Algérie : une escalade sans fin ? Questions du soir, le débat.*
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/questions-du-soir-le-debat/france-algerie-une-escalade-sans-fin-7076348>